

**COMPTE RENDU
CONSEIL DE QUARTIER CAMBRONNE / GARIBALDI
DU 17 MARS 2009**

Ordre du jour :

- 1/ Actualité du quartier
- 2/ Bilan des groupes de travail
- 3/ Voirie

Etaient présents :

Collège des élus :

Géraldine POIRAULT-GAUVIN, Conseiller de Paris, délégué à la Vie Locale pour le quartier
Franck LEFEVRE, Adjoint au Maire, chargé des Déplacements et de la Voirie
Philippe MOURICOU, Conseiller d'Arrondissement

Collège des habitants :

Grégory MARANDE
Anastasia HURLLOT
Françoise LECAT
Jean-Pierre GAUSSON
Gilles MONBRUN
Jean-Louis CORCOS
Jean-Daniel GIRAUD

Collège des associations :

Marie LAGUNE, Démocratie Locale et Participative du 15^{ème}
Anne-Marie HIEBEL, Culture et Bibliothèque pour tous

Collège des personnalités qualifiées :

Laurence VO-DINH, Directrice Adjointe de l'Hôpital Necker-Enfants Malades
Bernard VANDENDRIS, Association des commerçants Lecourbe-Cambronne
Georges MEZRAHI, Président de la Communauté Chasseloup Laubat

Anne-Charlotte BUFFETEAU remercie les participants d'être venus nombreux et présente l'ordre du jour. Il portera sur des informations générales concernant le quartier, sur les activités des groupes de travail, et sur la voirie, notamment la rue du Colonel Colonna d'Ornano. La semaine du Développement Durable sera aussi présentée.

En ce qui concerne l'actualité du quartier, le bilan de l'enquête sur la modification du Plan Local d'Urbanisme est très positif dans le quartier, qui arrive en tête du nombre d'apports dans les registres d'enquête. Le maintien du statut de la rue du Colonel Colonna d'Ornano en voie non ouverte à la circulation y a été demandé. Pour chaque parcelle de terrain réservée pour le logement, il a été inscrit la demande d'un accompagnement par des équipements publics (crèche, pépinière d'entreprise...). Les habitants seront tenus au courant des résultats de la commission d'enquête sur le PLU.

La circulation dans le quartier des véhicules de la poste, notamment rue Francois Bonvin, a été évoquée lors du précédent Conseil. L'équipe municipale est intervenue pour interpeller la Poste, les services de la voirie et le Commissariat sur la vitesse excessive des camions dans cette rue la nuit. Les activités de la nuit ont été transférées vers un centre en banlieue, aussi les nuisances sonores ont diminué. Mais il faut rester vigilant sur la vitesse des véhicules, quels qu'ils soient.

Géraldine POIRAULT-GAUVIN évoque le kiosquier de la rue Lecourbe, qui ne pouvait pas étendre ses présentoirs à journaux. L'extension est demandée depuis longtemps, mais elle dépend de nombreuses directions, comme les services de la voirie, des finances...

En juin 2008, un vœu présenté au Conseil d'arrondissement a été adopté à l'unanimité, et Géraldine POIRAULT-GAUVIN l'a ensuite présenté au Conseil de Paris.

La Direction des Finances a accepté de choisir un kiosque plus important, pour un montant de 75000 €, financé par la Mairie de Paris et la Mairie d'arrondissement pour un tiers.

Franck LEFEVRE indique que les travaux du kiosque seront finis mi-avril, et que sa surface sera doublée. Comme il se trouvera sous des réseaux EDF, cela a posé des problèmes, qui ont été résolus.

Il indique également que l'arrêt de bus situé en face de ces travaux sera déplacé. Quand deux bus s'y trouvent, le croisement Cambronne Lecourbe est bloqué.

Un habitant fait remarquer qu'une importante flaqué d'eau située devant le Crédit Lyonnais de la rue Lecourbe, disparue suite à une intervention des services de la Mairie, s'est en faite déplacée rue Cambronne, toujours devant un passage piéton.

Philippe MOURICOU rappelle que le problème du kiosque était connu depuis de nombreuses années, et qu'il a finit par se résoudre. L'accord de l'ancien Maire avait été demandé, mais le dossier n'a pas abouti. Avec l'élection de Philippe GOUJON, le dossier s'est débloqué, mais entre temps, le choix a été fait de passer d'un kiosque moyen à un grand car l'appel d'offre pour le kiosque moyen était arrivé à échéance.

Une habitante demande si l'on pourra circuler sur le trottoir. **Franck LEFEVRE** répond que le trottoir sera élargi, et que le stationnement y est interdit.

Une habitante indique qu'une cabine téléphonique se trouve à cet endroit. **Franck LEFEVRE** répond que le trottoir sera élargi à cet endroit précis.

Philippe MOURICOU précise que le nouveau kiosque sera moins gênant pour les piétons que l'ancien.

Géraldine POIRAUT-GAUVIN rappelle qu'il est très positif que cette décision ait fait l'unanimité en Conseil d'arrondissement.

Anne-Charlotte BUFFETEAU indique que des travaux de rénovation auront lieu dans le square Blomet, sur le mur du fond du jardin. Ils commenceront le 2 avril et dureront 2 mois. Il n'y a pas de fermeture de prévue a priori.

Laurence VO-DINH donne quelques informations sur les travaux de l'Hôpital Necker. Ceux-ci avancent bien. La phase de démolition est presque terminée, et a généré peu de poussière. La phase de terrassement, la plus crainte, va maintenant commencer. Le maximum sera fait pour éviter les nuisances, mais il y aura forcément un peu de bruit. La restriction de la circulation sur la rue de Sèvres est nécessaire. Le problème est que le trottoir en face de l'Hôpital dans la rue de Sèvres est étroit, alors que la rue connaît une forte fréquentation.

Elle demande s'il est envisageable d'enlever les potelets qui s'y trouvent pendant le chantier, sachant qu'il n'y aura aucun risque de stationnement.

Franck LEFEVRE répond que s'ils doivent être sciés cela posera un problème, sinon cela ira. Il fera la demande, mais cela risque de créer un nouveau chantier et de nouvelles nuisances.

Un habitant estime qu'il est possible d'améliorer la circulation rue de Breteuil. Beaucoup d'embouteillages y sont constatés à partir de l'institut d'optique. C'est principalement dû à la présence d'éboueurs et à l'étroitesse de la rue.

Franck LEFEVRE répond que le problème est connu, mais qu'il est difficile de faire quelque chose.

Un habitant demeurant boulevard Pasteur indique que les aveugles se rendant à l'Institut National des Jeunes Aveugles n'ont pas été évoqués par Mme VO-DINH, et se plaint des nuisances causées par les travaux concernant l'ancien bâtiment de l'Education Nationale acquis par la GMF. Il s'étonne que personne ne vienne contrôler lesdites nuisances causées par le bruit et la poussière. Plusieurs contacts ont été pris, non suivis d'effet, seuls les pompiers sont intervenus.

Il évoque également la question des taxis stationnant en dehors de leur zone sur le passage clouté.

Franck LEFEVRE l'informe que les services techniques de la voirie ne sont pas habilités à effectuer des contrôles concernant ces nuisances. Ils ne peuvent que contrôler si le chantier est conforme aux autorisations et indique que la question du bruit est extrêmement difficile à traiter et qu'elle relèverait peut-être des services de la Préfecture.

Anne-Charlotte BUFFETEAU aborde la question du budget du Conseil de quartier en précisant que l'estimation du projet d'installation d'un boulodrome place Henri

Queuille est toujours en cours mais en bonne voie, d'autant que le Maire a indiqué que la Mairie aiderait au financement des projets des Conseils de quartier.

Un habitant observe que le boulodrome sera d'une petite surface et demande s'il sera réservé aux clubs ou bien ouvert à tous.

Anne-Charlotte BUFFETEAU précise qu'il s'agit déjà d'un point de rencontre des boulistes à l'heure actuelle, mais qu'il convient de l'aménager selon l'étude réalisée de façon à ce qu'il soit agréable.

Elle aborde ensuite la question du bilan des groupes de travail et rappelle que, lors de la dernière réunion préparatoire, deux groupes ont été constitués : l'un concernant la propreté et la voirie, le second l'évènementiel et l'animation du quartier.

Jean-Pierre GAUSSON, du groupe Propreté et Voirie, prend la parole tout d'abord à propos du recensement des épaves de vélos et autres deux roues. Il précise que c'est un problème très difficile à gérer car très fluctuant. En effet, des carcasses disparaissent à certains endroits et d'autres réapparaissent ailleurs, parfois même en morceaux (il présume un trafic de pièces détachées). Il constate par ailleurs que des graffitis sont apposés sur les murs et déplore qu'il soit relativement difficile de joindre la société chargée de les enlever, et qu'une fois contactée, cette dernière impose un délai d'attente d'une quinzaine de jours. Puis il communique son adresse mail (jpgausson@orange.fr) à l'assistance afin d'être contacté pour regrouper toutes les nuisances concernant la voirie. Il en profite pour rajouter qu'il n'a toujours pas de nouvelles à propos des boursouflures sur les trottoirs.

Anne-Charlotte BUFFETEAU indique qu'elle interviendra et que, concernant les boursouflures, il n'est pas compliqué de les retirer, il suffit qu'elles soient signalées, tout comme les gros trous, semblables à ceux situés en plein milieu de la chaussée, rue Cambronne.

Jean-Pierre GAUSSON développe ensuite 4 points concernant la voirie. Des habitants se plaignent d'un décrochement sur la rue Miollis, face à l'angle de la rue Clouet. Il évoque aussi la dangerosité provoquée par un gros pavé manquant, face à l'hôtel IBIS, sur le trottoir face à la cabine téléphonique. Il subsiste par ailleurs un panneau abandonné devant la poste suite aux travaux dans la rue de la Croix Nivert. Puis il indique que les barrières de protection abîmées il y a trois ans par un autobus, face à la poissonnerie rue Lecourbe, n'ont jamais été refaites et sont gênantes car elles débordent.

Un habitant indique aussi qu'une partie de la chaussée tout le long du métro aérien est très abîmée.

Franck LEFEVRE donne l'information que la chaussée de la rue Cambronne, entre Miollis et Lecourbe, va être refaite cette année. Il précise qu'en raison de la rudesse de l'hiver cette année, le bitume a souffert en général dans tout Paris.

Un habitant soulève la question d'un bitume silencieux.

Franck LEFEVRE lui indique que des précautions sont prises concernant le bitume en termes de grain pour préserver du bruit, mais qu'il est également tenu compte du fait que les deux roues ne doivent pas glisser dessus lorsqu'il est mouillé.

Marie LAGUNE intervient, concernant la propreté, pour préciser qu'il est très important d'associer les habitants à la propreté du quartier. Elle souhaite qu'il soit indiqué le numéro de téléphone permettant de demander le retrait des déchets très rapidement, puis elle informe qu'à hauteur du métro Volontaire le sol est jonché de mégôts, et demande s'il est possible de contacter la RATP afin de leur demander d'installer un cendrier à l'entrée de la bouche du métro. Même observation concernant les mégôts devant la brasserie située au coin rue des Volontaires et Lecourbe. Par ailleurs, le vélo de tête de la borne Vélib' qui est située dans ce secteur est constamment endommagé.

Anne-Charlotte BUFFETEAU communique le numéro des services de la propreté du 15^{ème} (01.45.45.86.00) et le numéro de la Ville de Paris qui peut être appelé pour faire enlever gratuitement ses encombrants (3975), et **Franck LEFEVRE** précise qu'il existe également un site Internet facile d'utilisation. Concernant le cendrier elle indique qu'une demande a déjà été faite auprès de la RATP.

Anne-Charlotte BUFFETEAU précise qu'elle était immédiatement intervenue au sujet de la borne Vélib' et qu'il lui avait été répondu que le premier butoir serait remplacé par une borne. Ayant constaté que le nécessaire n'avait pas été fait, elle a envoyé un courrier. **Marie LAGUNE** précise que rien n'a changé et **Anne-Charlotte BUFFETEAU** indique qu'elle va relancer.

Un habitant lance l'idée qu'en ce qui concerne les mégôts, il faudrait réaliser une campagne générale auprès des cafetiers, et donne l'information que, vers Cambronne/Lecourbe, la benne pour la récolte du verre est souvent saturée, et de ce fait les dépôts de verre s'accumulent souvent à côté de ladite benne. Il évoque la solution des bacs enterrés.

Géraldine POIRAUT-GAUVIN donne des précisions les concernant en indiquant que le Maire y est tout à fait favorable et que ce projet est à l'étude actuellement.

Philippe MOURICOU indique que, concernant les mégôts devant les cafetiers et commerçants, les Adjointes du Maire de Paris en charge de la propreté et du commerce ont fait voter un vœu, lequel a été adopté en Conseil de Paris. Cela permet aux cafetiers et aux commerçants d'utiliser l'espace public afin d'y installer des cendriers. Cela relève de leur responsabilité. De plus, de ce fait, ils n'ont plus à régler la taxe à la Ville de Paris.

Concernant les bennes enterrées, plusieurs solutions sont à l'étude, cependant, des problèmes techniques énormes demeurent, des tests sont en cours dans certains arrondissements de Paris. Mais il demeure optimiste et pense qu'à moyen terme une solution sera probablement trouvée.

Un habitant, demeurant à l'angle de la rue Pérignon et du boulevard Garibaldi, rappelle avoir écrit à plusieurs reprises au cours des trois derniers mois afin de signaler un ensemble de problèmes divers.

D'après lui, le boulevard Garibaldi représente une frontière non entretenue. Il existe une concession de parkings et des commerçants qui sont peu scrupuleux de

l'entretien de la voirie. Il cite en exemple un marchand de motos qui laisse constamment environ 25 motos dans le passage des piétons. La raison évoquée en est l'expertise. Le commissariat en a fait enlever une dizaine il y a peu de temps. Il cite également le cas du supermarché FRANPRIX qui provoque des nuisances sonores en faisant livrer sa marchandise par d'énormes camions (19 tonnes) dès 6h15 le matin.

Par ailleurs, il demande à ce que la liaison entre le métro Ségur et l'ensemble de la rue Miollis puisse être viable. En effet, précision est faite qu'à la sortie du métro des potelets ont été installés, obligeant ainsi les piétons à circuler sur la chaussée sur 1m50, les passages cloutés étant encombrés par des motos en stationnement.

Il souhaiterait que la Préfecture puisse interdire le stationnement des motos à cet endroit afin de permettre aux passants, poussettes, personnes handicapées, de circuler comme il se doit.

Il soulève encore diverses questions concernant la concession de parkings : pourquoi persiste-t-elle, pourquoi est-elle aussi dégradée ? Il souhaite savoir si quelque chose pourrait être fait après une éventuelle réfection du métro.

Anne-Charlotte BUFFETEAU lui confirme avoir bien reçu l'ensemble de ses mails, lui indique que la Mairie intervient systématiquement pour chaque demande qu'elle reçoit, et l'informe qu'elle n'a pas de précision concernant les travaux du métro mais qu'elle se renseignera. **L'habitant** lui donne les informations en sa possession récoltées auprès d'un agent de la RATP, à savoir qu'il s'agit d'une rénovation totale avec coupure de la ligne durant plusieurs mois en été. Actuellement, une inspection complète a été réalisée et d'ici une année ou deux, les travaux devraient débiter.

Anne-Charlotte BUFFETEAU confirme que la Mairie du 15^{ème} n'est pas informée et que la RATP sera interrogée.

Géraldine POIRault-GAUVIN revient sur la question des deux roues et fait la remarque qu'il est nécessaire d'observer un temps d'adaptation, suite à l'explosion récente de leur utilisation, afin de déterminer les besoins en terme de stationnement licite.

Quant au commerçant récalcitrant, bien connu de la Mairie, de nombreuses démarches ont été faites pour résoudre le problème, même sous la précédente mandature, sans résultat. D'autres mesures restent à trouver le concernant afin de le contraindre à changer de comportement.

Elle indique également souhaiter revoir la question des bornes de stationnement des vélib's qui semblent être trop étendues.

A ce propos, l'habitant rappelle le dramatique accident survenu le 3 janvier à cause des passages cloutés encombrés par des scooters et en déduit que lesdits passages cloutés devraient être la priorité. Il rappelle qu'il avait déjà été demandé qu'un traçage au sol en peinture de couleur jaune soit réalisé entre les deux passages cloutés afin que les motos ne stationnent pas à cet endroit. La réponse de la voirie fût que la programmation serait faite pour 2010/2011 (il a transmis cette réponse à Anne-Charlotte BUFFETEAU).

Géraldine POIRault-GAUVIN lui indique qu'une hiérarchisation des demandes prioritaires sera faite.

Anne-Charlotte BUFFETEAU reprend la parole à propos de l'organisation d'une fête de tous les Conseils de quartier du 15^{ème} arrondissement. Elle aura lieu en septembre sur le parvis de la Mairie. C'est une fête anniversaire en l'honneur du fonctionnement des Conseils de quartier depuis un an, et qui a pour finalité un rassemblement massif autour de nombreux événements. Elle précise que tout reste encore à définir et que, par conséquent, la contribution de tout un chacun serait la bienvenue.

Grégory MARANDE, représentant le deuxième groupe de travail consacré à la culture, à l'évènementiel et à l'animation, indique que cette fête ne remet en aucune façon en cause la fête de quartier à laquelle les habitants sont attachés. Il informe avoir créé une adresse mail à cette attention qu'il communique pour la récolte des différentes idées (cambronne_garibaldi@yahoo.fr). Puis il explique la méthodologie sur l'organisation de cette fête :

Ayant considéré l'aspect familial, la fête se déroulerait sur un après-midi et se prolongerait peut-être aussi dans la soirée, cela reste à définir. Une quinzaine d'idées a déjà été retenue, notamment : une exposition de cartes postales sur l'évolution du quartier en collaboration avec la Société Historique et Archéologique du 15^{ème} arrondissement, des stands avec des « quizz » et divers autres jeux, un concert dont le style et la forme restent à définir, la réalisation d'une maquette du quartier, une exposition de photos anciennes et contemporaines, etc...

Grégory MARANDE précise qu'à l'issue d'une réunion, il a été retenu la proposition d'installer des tentes par quartier afin de mieux les identifier en arrivant sur le parvis de la Mairie. Elles pourraient être disposées en arc de cercle avec, au centre, une activité principale qui agirait comme un fil conducteur et n'empiéterait en rien sur les activités propres à chaque quartier contenues dans chaque tente. Il termine son propos en indiquant que tout reste encore ouvert, que les suggestions sont les bienvenues et qu'une autre réunion est prévue par la suite afin de finaliser le projet.

Anne-Charlotte BUFFETEAU précise que ladite réunion se ferait avec un représentant de chaque quartier autour des 9/10 avril et invite chacun à adresser des mails de suggestions.

Un habitant demande si le rallye pédestre familial concernant le quartier ALLERAY dont il a vu l'affichette est à l'initiative du Conseil de ce quartier et propose que cette animation soit reprise pour le quartier Cambronne.

Marie LAGUNE informe qu'auparavant un contact avait été pris afin de proposer une randonnée à travers les sites historiques du quartier Cambronne/Garibaldi, et que l'idée pouvait tout à fait être intégrée dans le cadre de cette fête.

Anne-Charlotte BUFFETEAU répond que ce n'est pas le Conseil de quartier ALLERAY qui organise ce rallye pédestre mais la Mairie du 15^{ème} puis elle donne les informations afin que celles et ceux qui le souhaitent puissent y participer.

Un habitant, résidant depuis de nombreuses années rue Lecourbe, déplore le fait qu'aucune plantation d'arbres n'ait jamais été réalisée dans cette rue. On lui a indiqué les contraintes techniques mais il s'en étonne en citant un exemple de réalisation rue de la Butte-aux-Cailles dans le 13^{ème} arrondissement. Puis il demande s'il n'est pas possible d'envisager la plantation dans des grands bacs.

Bernard VANDENDRIS indique qu'il s'agit d'une question récurrente à propos de cette rue puis il précise que cela s'avère impossible du fait du grand nombre de réseaux implantés dans le sous-sol. Des arbustes en bacs ont été installés ailleurs mais bon nombre de plaintes ont été reçues au motif que la circulation des piétons sur le trottoir s'en trouve gênée.

Géraldine POIRAUT-GAUVIN précise qu'elle aimerait bien que cette idée soit retenue mais confirme que techniquement cela reste difficilement réalisable et que, de plus, cela aurait un grand coût en termes d'entretien car cela suppose un passage régulier dans chaque bac. Pour autant, l'idée n'est pas définitivement abandonnée car sollicitée par de nombreux habitants de cette rue. Elle indique que la priorité reste la sécurité de cette rue très dangereuse et que, s'il était possible de s'occuper également de l'embellissement, ce serait bien sûr l'idéal.

Anne-Charlotte BUFFETEAU rappelle qu'à Noël la rue Lecourbe était la plus joliment décorée. A l'approbation de tous.

Une habitante de la rue Ernest Renan intervient à propos des bus et de la sécurité. Elle cite le cas du restaurant de tour opérateur qui draine beaucoup de bus midi et soir. Ces bus sont à l'arrêt au niveau de la rue Ernest Renan ou un peu plus loin dans les couloirs de bus ou sur les passages cloutés. Elle sait que la Mairie du 15^{ème} est intervenue et l'en remercie.

Elle a rendu visite au propriétaire du lieu qui a pris contact avec les sociétés de bus et les sociétés qui gèrent les tours opérateurs. La situation s'est légèrement améliorée. Cependant, elle déplore que la police soit toujours intervenue à contretemps et n'agisse pas. Elle s'inquiète, avec les beaux jours qui arrivent, des conséquences en termes de pollution des moteurs qui tournent sans arrêt, et précise que les bus ne respectent pas du tout les alertes à la pollution. Puis elle met l'accent sur la sécurité.

Anne-Charlotte BUFFETEAU pense que, grâce aux interventions multiples de la Mairie, la situation s'est calmée, mais elle indique rester très vigilante sur cette question et précise qu'elle sensibilisera le nouveau commissaire, bien qu'elle pense qu'il soit déjà au courant de ce dossier. Enfin, elle invite l'habitante à noter dans le cahier mis à disposition les dernières informations qu'elle possède, afin qu'elle puisse les reprendre dans son courrier.

L'habitante pense qu'il suffirait que des amendes soient dressées afin que le problème se raréfie et que la qualité de vie revienne dans ce quartier.

Géraldine POIRAUT-GAUVIN précise que le nouveau Commissaire a rencontré longuement le Maire qui le sensibilise sur les principaux dossiers de l'arrondissement et confirme que la méthode de la verbalisation reste la plus dissuasive et efficace. Elle espère qu'au prochain Conseil de quartier ce sera réglé.

Une habitante intervient à propos de la campagne de propreté et propose qu'elle soit faite dans les écoles.

Monsieur MOURICOU confirme qu'il s'agit d'une bonne idée et que déjà des actions de ce type sont menées.

Une habitante, demeurant rue Miollis près d'un mur peint qui fût tagué à maintes reprises, exprime sa satisfaction envers la société de nettoyage, laquelle intervient dans les 2 jours. Elle propose ensuite un contact pour la fête des quartiers.

Un habitant intervient à propos des plantations d'arbres en face de la Poste et de la rue de Vaugirard. Ces plantations installées depuis 3 ou 4 ans ne se portent plus très bien. En effet, les racines soulèvent les dalles en grès, lesquelles sont enlevées, créant des trous. La partie en béton est bossuée et la situation se détériore.

Monsieur LEFEVRE confirme qu'effectivement les arbres finissent toujours par détériorer les trottoirs au bout d'un certain temps et ce, au détriment du bon état de la voirie. Cependant, il précise qu'il est quelquefois difficile d'intervenir lorsqu'un architecte est à l'origine d'un dallage au sol ou bien d'un motif, car il est propriétaire de son œuvre.

Un habitant rue Cambronne indique que des demandes ont été faites à propos d'emplacements pour les personnes handicapées. Ces demandes ont été satisfaites par Monsieur GOUJON qu'il remercie. Puis il demande pourquoi, sur le trottoir de la rue de Cambronne côté pair, entre la rue Robert Fleury et la rue Lecourbe, le stationnement qui était autorisé ne l'est plus. Il indique également que, sous ses fenêtres, se trouve une plaque de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain, au niveau du n° 69 de la rue Cambronne, laquelle vibre régulièrement et fait du bruit pendant des heures. Ce bruit s'entend jusqu'au 5^{ème} étage. Il réclame l'intervention de la Mairie.

Franck LEFEVRE indique qu'il le signalera. Puis il revient sur la question du stationnement et indique qu'il ne peut être réglé à cause du couloir de bus, raison évoquée par les services de la voirie. Le code de la route interdit le stationnement dans cette zone, donc l'espace invitant les voitures à stationner n'a pas sa place. Par conséquent, les voitures sont systématiquement enlevées par les services de la fourrière. Il a donc été demandé aux services techniques de la voirie la suppression de l'accès au stationnement.

Un habitant interroge Franck LEFEVRE en lui précisant que la petite place Fourastié est en train de s'affaisser et que les pavés apparaissent, ce qui devient dangereux. De plus, il signale qu'il y a un panneau de circulation arraché à l'entrée de la rue de l'Amiral Roussin.

Franck LEFEVRE lui indique être au courant en ce qui concerne le panneau de circulation arraché.

Un habitant propose la participation des artistes du 15^{ème} arrondissement pour la fête. **Grégory MARANDE** réprecise à nouveau qu'il n'y a pas d'opposition entre la fête de tous les quartiers et la fête du quartier. **Marie LAGUNE** émet l'idée d'une rencontre autour d'un repas ou d'un pique-nique, afin de favoriser les rencontres et les retrouvailles, et invite aux propositions diverses.

Anne-Charlotte BUFFETEAU sollicite l'opinion de l'assemblée concernant les 3 bancs de la rue du Colonel Colonna d'Ornano, car il existe deux demandes divergentes à ce sujet. L'une indique que ces bancs facilitent le regroupement des jeunes la nuit, lequel occasionne des nuisances sonores nocturnes. Il y a une crainte qu'à l'arrivée des beaux jours, le phénomène s'amplifie. L'autre émane entre autres de personnes âgées et de mamans avec poussette, qui souhaitent conserver ces bancs qui, d'après elles, se trouvent au bon endroit.

Anne-Charlotte BUFFETEAU comprend les deux positions mais a besoin de s'appuyer sur l'assistance afin de déterminer le choix à adopter. Diverses personnes s'expriment sur la question de façon positive et négative puis la solution de l'installation des caméras de surveillance est soulevée.

Géraldine POIRAUT-GAUVIN félicite l'assemblée de leur implication dans la vie de leur quartier. Elle indique que le Maire de l'arrondissement est très attaché au plan de vidéo protection adopté par le Conseil de Paris et qu'une charte éthique pour le respect des libertés individuelles a été signée. Le délai prévu est fin 2009/2010.

Un habitant intervient à propos des animations de la Place du Général BEURET et précise que les riverains regrettent que la place soit transformée en parking à motos. Il suggère de trouver des solutions avec les motards. Il a été proposé d'utiliser les places de parking réservées à des commerçants et des activités qui n'existent plus. Il serait donc intéressant d'effectuer le recensement de ces places et de laisser des places libres à proximité de la place du Général BEURET pour les motos et les vélos. D'autres suggestions concernant l'aménagement de cette place sont à voir avec les services techniques. Il précise également être mandaté en tant qu'interface entre les riverains et les services techniques.

Franck LEFEVRE informe qu'un recensement a bien été fait et confirme qu'effectivement un certain nombre de places de livraison ne se justifiait plus et qu'il y aurait environ 180 places de livraison sur le 15^{ème} arrondissement qui pourraient être transformées en places de stationnements, à définir, sachant qu'une place de livraison équivalait à 2 ou 4 places de stationnement.

Anne-Charlotte BUFFETEAU conclue ce Conseil en annonçant à l'assemblée qu'il se déroulera du 1^{er} au 7 avril la semaine du développement durable. Le Maire tient à ce que l'arrondissement devienne un éco-arrondissement. Toute l'équipe du Cabinet a beaucoup travaillé pour en faire un très grand événement. Des stands de partenaires seront installés sur le parvis de la Mairie. Des conférences auront lieu. Une projection du film sur l'action d'Al Gore « Une vérité qui dérange » se déroulera le 5 avril à 16 heures. De plus, toutes les écoles de l'arrondissement distribueront des repas bio dans les cantines.

Elle indique que Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE a beaucoup travaillé sur cette semaine et qu'elle insiste sur la visite des ateliers de propreté tel que celui

qui ouvrira ses portes le vendredi 3 avril, à l'angle de l'avenue de Saxe et de la rue de Sèvres. Les agents de la propreté présenteront l'organisation de leur service. Un autre atelier propreté se tiendra au 25 de la rue du Général BEURET.

Anne-Charlotte BUFFETEAU remercie l'assemblée, l'invite à la rencontrer lors de ses permanences à la Mairie, ou bien à laisser des observations sur le cahier prévu à cet effet, puis elle lève la séance.